

## **SEANCE DU 01 JUILLET 2024**

**Date de convocation :** 22/06/2024

**Date d'affichage :** 22/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre le premier juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de CAMBERNON, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe VAUGEOIS, Maire.

**Présents** : MM. Christine BISSON, Martine HERMAN, Céline ROCQUES, Prescilla LEGLUAIS, Alexandre HERMAN Marie-Laure LEHENAFF, Benoît FOURREAU, Michel PENLAE, Joël PEZERIL, Jérôme MAUGER, Philippe VAUGEOIS.

**Absents excusés** : MM. Nadia CHETTOUH, Bastien PEZERIL.

**Secrétaire de séance** : Prescilla LEGLUAIS.

### **APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES 21 ET 31 MAI 2024**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes-rendus des 21 et 31 mai 2024

### **SAUR**

Renouvellement de la convention SAUR d'assistance technique pour l'entretien du poste de relèvement communal. Cette convention arrivant à expiration, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de la prolonger pour une durée de 3 ans.  
Le montant prévisionnel s'élève à 1.217 € TTC par an.

### **SATESE : RAPPORT DE VISITE**

En ce qui concerne le bourg :

- L'eau épurée est de qualité physico-chimique correcte (échantillon ponctuel).
- L'élimination de la pollution azotée et carbonée est assurée.
- L'entretien de la station et de ses abords sont réguliers et satisfaisants.

### **DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe Vaugeois, Maire, considérant qu'il y a lieu de modifier les prévisions adoptées pour le budget primitif 2024 afin d'enregistrer comptablement le remboursement de l'avance sur marché par l'entreprise BOUTTE, décide à l'unanimité des membres présents de procéder aux écritures suivantes :

Dépense d'investissement (opération d'ordre) compte 2158-041 : + 9.800 €

Recettes d'investissement (opération d'ordre) compte 238-041 : + 9.800 €.

### **ETAT DES IMPAYES**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état des impayés ; celui-ci s'élève à 1.610,76 €. De plus, monsieur le Maire précise que le recouvrement est en cours par les services de la Trésorerie.

## **DEVIS CHEMINS**

Monsieur Joël Pezeril, adjoint en charge des chemins, présente deux devis établis par l'entreprise Lehodey :

- Le premier concerne un sondage à effectuer derrière la mairie dans le cadre de la réfection de cette dernière. Le montant s'élève à 672 € TTC,
- Le second concerne des travaux de réparations partielles de la chaussée au niveau du village de la Mazure. Le montant s'élève à 3.276 € TTC.

Après débat, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents acceptent ces devis.

## **TRAVAUX DU BAS DU BOURG**

Monsieur le Maire précise aux Membres du Conseil Municipal que les travaux dans le bas du bourg sont désormais terminés, la réception des dits travaux ayant eu lieu le 24 juin dernier, en présence de messieurs Michel Penlaë et Joël Pezeril, adjoints.

## **CONTRAT DE TRAVAIL**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la nécessité, en raison d'un surcroît de travail, que la secrétaire, Christine Le Marchand, soit présente une journée de plus par semaine, les mercredis du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2024.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de valider cette augmentation du temps de travail hebdomadaire.

Monsieur le Maire informe également les membres du Conseil Municipal que des heures supplémentaires pour les Elections devront être effectuées par Christine Le Marchand, secrétaire.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de valider ces heures supplémentaires.

De plus monsieur le Maire précise que la mairie sera fermée du 10 au 17 août 2024 et du 7 au 14 septembre 2024, congés de la secrétaire.

## **LIBERATION DE CAMBERNON**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le programme de la commémoration de la libération de Cambernon qui aura lieu le dimanche 28 juillet.

- 10h55 : Rassemblement place de la Mairie,
- 11h10 : Cérémonie au monument aux morts,
- 11h30 : Groupe le trio les D-Day Ladies, place de la Mairie,
- 11h45 : Discours des officiels,
- 12h00 : Verre de l'amitié.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) Monsieur Michel Penlaë précise que le piano de la cuisine de la Salle des Fêtes était défaillant lors d'une location. De ce fait, il propose aux membres du Conseil Municipal une remise de 20 € au locataire de la dite salle.  
Après débat, à l'unanimité des membres présents, les membres du Conseil Municipal, acceptent cette proposition.
- 2) Madame Christine Bisson confirme qu'un concert sera organisé le dimanche 8 septembre à l'église de Cambernon.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée le lundi 26 août 2024 à 19 h 00.

**Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20H05.**